



Saint-Pie

Les paysages maskoutains

Tous les gestes que l'on pose sur les bâtiments et les aménagements d'une propriété ont un impact sur le paysage. Il est donc primordial de soigner chaque intervention, surtout si elle modifie la volumétrie, le gabarit ou la silhouette des bâtiments existants, si elle vise la construction de nouvelles structures ou si elle transforme la topographie ou la végétation.

Les grands types de paysages

À majeure partie agricole, la MRC des Maskoutains compte quelques types de paysages basés sur leurs caractéristiques physiques dominantes en ce qui a trait au relief, à l'occupation du sol et aux vues qu'ils offrent.

Les plaines • Les terres sans relief, composées de dépôts de sable ou d'argile, sont les plus caractéristiques de la région. Ces plaines fertiles dominées par des cultures de maïs et de soya offrent des paysages ouverts permettant d'observer le découpage des terres et l'alignement des bâtiments le long des chemins de rangs. De plus, ces paysages offrent des vues sur les collines montérégiennes qui les entourent de même que sur des éléments émergents comme des silos à grain ou des clochers d'église dans les villages (*figure a*).

Les plaines ondulées • Par endroits, le socle rocheux qui a été plissé lors de la formation des Appalaches a créé des ondulations dans la plaine. Des dépôts de till composés de roches de différentes tailles affleurent aux sommets boisés des ondulations alors que des zones de sable permettent la culture des sols dans le creux des plissements. Ces caractéristiques créent des paysages plus diversifiés et favorisent plusieurs types de cultures (*figure b*).

Les monticules de till • Quelques monticules de till, généralement boisés, ponctuent le territoire de la MRC et offrent des paysages fermés au relief plus accidenté. Entre les sommets arrondis des monticules, des dépressions de sable et d'argile occupées par l'agriculture ouvrent des vues sur les boisés et sur les champs de petites tailles aux cultures diversifiées (*figure c*).

Les terrains ravinés • En creusant la plaine, les ruisseaux et rivières ont façonné des ravines caractéristiques des abords des principaux cours d'eau de la MRC des Maskoutains. Ce relief accidenté offre des paysages intimes qui invitent à la découverte. Les rangs sinueux qui les longent tranchent avec les plaines environnantes et offrent souvent des vues d'intérêt, soit sur une rivière, un boisé ou un pont (*figure d*).



Plaine agricole, Saint-Damase



Plaine ondulée, Saint-Dominique



Monticule de till, Saint-Simon



Terrain raviné, Saint-Hugues

Des paysages en constante évolution

Nous les considérons parfois immuables et figés dans le temps, mais les paysages ne cessent d'évoluer avec le temps. Si les grandes caractéristiques naturelles demeurent (relief, montagnes, rivières, etc.), l'occupation du territoire par l'homme transforme le paysage, que ce soit par l'agriculture, le développement des agglomérations villageoises et urbaines ou l'implantation d'infrastructures de transport. Comprendre cette évolution permet de mieux saisir et mettre en valeur les paysages d'aujourd'hui.



Des siècles de transformation du territoire maskoutain

L'implantation humaine de la MRC des Maskoutains remonte à 1672 avec la concession des premières seigneuries. La colonisation du territoire s'est ensuite faite progressivement d'ouest en est. Les terres ont généralement été concédées selon le système seigneurial le long des rangs, chaque colon recevant des bandes de terre très allongées qu'il devait défricher. Ainsi, le territoire originellement boisé s'est tranquillement peuplé et la forêt a peu à peu laissé la place aux champs cultivés et à de petites agglomérations villageoises, façonnant grandement les paysages maskoutains que l'on retrouve encore aujourd'hui.

Depuis la fin du 19^e siècle, les paysages ont continué à évoluer en raison de transformations majeures. L'agriculture de subsistance est progressivement devenue une agriculture à caractère industriel, ce qui a engendré l'uniformisation des paysages et la diminution des superficies boisées. Par ailleurs, l'essor et le déclin du chemin de fer, puis l'arrivée de l'autoroute, ainsi que l'électrification rurale, ont grandement marqué le territoire. Les noyaux villageois n'ont cessé de grossir et la ville de Saint-Hyacinthe s'est développée considérablement, tout comme certaines zones industrielles.



a Structures industrielles marquant le paysage, Saint-Valérien-de-Milton

b Paysage uniforme de plaines agricoles, Saint-Simon

c Bâtiment agricole traditionnel à l'abandon, Saint-Hugues

d La croix de chemin qui ponctue le paysage constitue un témoin tangible de l'occupation du territoire. Saint-Liboire

Une agriculture en mouvance

Depuis plus d'un siècle, les changements touchant l'agriculture ont grandement modifié les paysages maskoutains. En voici les principales transformations :

- Sur les grandes plaines agricoles, les meilleures techniques de drainage, le redressement des fossés et les grandes cultures de maïs et de soya ont contribué à former des paysages rectilignes et uniformes où les boisés se raréfient.
- Alors que l'agriculture laitière avec ses pâturages et ses cultures de foin et d'avoine occupait autrefois des terrains ravinés ou des monticules plus accidentés, les nouveaux types de production délaissent ces zones laissées à la friche et aux jeunes boisés, ce qui referme progressivement les paysages.
- Les fermes sont de moins en moins nombreuses, mais les entreprises agricoles sont plus grandes, ce qui favorise le regroupement des terres et la disparition de plusieurs bâtiments agricoles traditionnels au profit de silos et de structures à caractère industriel.



Panorama urbain depuis le pont Barsalou, Saint-Hyacinthe

Les paysages villageois et urbains

Bien que la plus grande partie du territoire de la MRC des Maskoutains soit à vocation agricole, les zones plus densément construites que sont les villages et la ville de Saint-Hyacinthe constituent elles aussi des paysages distincts qui ont leurs propres caractéristiques. Davantage définis par les bâtiments, les aménagements et les espaces publics (rues, places, parcs) que par les éléments naturels, ces territoires urbains et villageois n'en sont pas moins importants dans l'identité paysagère maskoutaine.

Des caractéristiques à préserver

Les paysages urbains et villageois sont caractérisés par des parcelles de terrain plus petites et des bâtiments plus rapprochés qui créent un cadre bâti plus ou moins continu le long des rues et des espaces publics. Selon l'architecture dominante des bâtiments et leur fonction, certains secteurs urbains ont davantage un caractère institutionnel, ouvrier, industriel, commercial ou résidentiel. La végétation joue également un rôle d'encadrement qui n'est pas à négliger. Les arbres peuvent créer un corridor de verdure le long d'un parcours, mettre en valeur une perspective ou dissimuler les éléments discordants comme un stationnement par exemple.



a



b



c

Des perspectives visuelles d'intérêt

Alors que les paysages ruraux maskoutains sont généralement ouverts, ce qui offre des vues panoramiques lointaines vers l'horizon et les collines montérégiennes, les paysages villageois et urbains sont généralement plus refermés et offrent plutôt des percées visuelles cadrées par des éléments construits ou des alignements d'arbres. Ainsi, ces vues mettent parfois en valeur un monument, un bâtiment patrimonial (ex. : église, couvent, etc.) ou une perspective sur une rivière.



d

- a Rue villageoise bordée de maisons patrimoniales et d'arbres matures, Saint-Liboire
- b Rue cossue bordant un parc public, Saint-Hyacinthe
- c Percée visuelle vers le marché, Saint-Hyacinthe
- d Perspective d'intérêt vers l'église du village, Saint-Simon

Insertion d'un nouveau bâtiment

Tout comme en milieu rural, la construction d'un nouveau bâtiment en milieu urbain ou villageois est une opération délicate qui demande doigté et savoir-faire où l'improvisation n'est pas de mise. Une telle intervention demande de bien observer les caractéristiques du milieu afin de s'intégrer en douceur et en respect de l'architecture en place.

D'ailleurs, certaines municipalités sont dotées de règlements d'urbanisme, comme des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), visant à encadrer l'insertion de nouvelles constructions afin que celles-ci s'intègrent harmonieusement aux bâtiments existants sans nécessairement copier l'architecture des immeubles voisins. Le gabarit, la hauteur, l'alignement, l'utilisation de matériaux et de composantes architecturales compatibles sont des éléments à prendre en considération lorsqu'il est question d'insertion architecturale.



Lignes de transmission hydroélectrique



L'émondeage des arbres près des réseaux de distribution crée parfois des incongruités



Boulevard commercial déstructuré et surchargé visuellement



Équipements industriels possédant peu de mesures d'atténuation

Des éléments discordants

Les paysages sont formés d'éléments naturels et culturels de qualité qui participent à leur intérêt. Toutefois, certains éléments peuvent aussi les déprécier à diverses échelles. Une fois identifiés, ces éléments discordants dans le paysage peuvent être amoindris, bonifiés, camouflés ou réhabilités, toujours dans le but d'améliorer la qualité générale des paysages à long terme.

Les réseaux de distribution aériens

Les pylônes électriques font parfois partie du paysage depuis longtemps. Bien qu'indispensables, ces corridors de transmission d'énergie peuvent être dissimulés ou disparaître de certaines perspectives visuelles d'intérêt par des écrans végétaux bien positionnés. Quant aux réseaux aériens de distribution locale (électricité et télécommunications), ils peuvent être plus ou moins discrets selon leur position et les conflits qui peuvent exister avec la végétation existante le long des routes.

Des milieux peu attrayants

Certains boulevards commerciaux déstructurés, bordés de grands stationnements, d'enseignes hétéroclites et de bâtiments de faible qualité, auraient avantage à être mieux aménagés, verdifiés et soignés. Ces milieux conçus pour l'automobile pourraient devenir plus attrayants pour les piétons par l'aménagement de trottoirs et la construction de bâtiments plus près de la voie.

Des équipements mal aimés

Les carrières, les complexes industriels et les sites d'enfouissement sont souvent considérés comme des plaies dans le paysage, d'où l'importance de les implanter avec soin afin qu'ils aient le moins d'impact sur les paysages d'intérêt. Lorsqu'ils sont déjà existants, des mesures d'atténuation (zones tampons, écrans végétaux, etc.) peuvent rendre leur présence plus acceptable.

La MRC des Maskoutains a publié en 2012 un diagnostic paysager de son territoire. Intitulé *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain*, ce diagnostic découle du projet *Paysages Maskoutains, révéler, mettre en valeur, requalifier* mené en collaboration avec plusieurs partenaires.

http://www.mrcmaskoutains.qc.ca/_media/document/1481/diagnostic-paysager-mrc-compressed.pdf

